

**Conseil de Paris, séance des 26 et 27 mars 2007**  
**Intervention de Catherine Gégout, au nom des éluEs communistes,**  
**sur la sortie de Véolia et Suez du capital d'Eau de Paris.**

Nous ne pouvons que nous réjouir que Veolia et Suez sortent du capital de la Société d'Economie mixte Eau de Paris. Enfin !

Comme vous le savez, les élus communistes militent pour un service public de l'eau dégagé des puissances d'argent, donc des multinationales de l'eau. Il s'agit d'un bien commun de l'humanité, il ne peut faire l'objet d'une marchandisation.

C'est notre position constante : nous nous sommes opposés en 1985 au Maire de Paris de l'époque, Jacques Chirac, qui a affirmé la distribution à La Compagnie Générale des Eaux et à la Lyonnaise des Eaux, aujourd'hui intégrées aux groupes Véolia et Suez. A l'époque la ville avait laissé dépérir les réseaux faute d'investissement en utilisant à bien autre chose les sommes perçues par la régie. « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage », et le tour était joué, la régie municipale a été sacrifiée sur l'autel du grand capital.

Nous n'avons cessé depuis de réclamer la remunicipalisation de la distribution, tout comme nous nous sommes battus dans le passé comme aujourd'hui pour sauver le CRECEP d'une mort annoncée, convaincus de l'absolue nécessité d'un laboratoire d'analyse et de recherche indépendant de tout intérêt privé, pour assurer une maîtrise publique de la qualité de l'eau.

Concernant Eau de Paris, ex-SAGEP, les élus communistes, par la voix de Pierre Mansat, n'ont cessé de réclamer, dans la précédente mandature comme dans celle ci, que ces deux sociétés sortent du capital. Leur présence était d'autant plus choquante qu'Eau de Paris était chargée pour le compte de la ville du contrôle des distributeurs, qui étaient bien sûr... les deux mêmes groupes.

Il y a certes eu une volonté d'aboutir à ce retrait, tant de la part du Maire de Paris que de la Présidente d'Eau de Paris, et pourtant il a fallu des années pour aboutir.

Dans cette période, et ce rappel vaut d'être fait, s'appuyant sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, une renégociation des contrats de délégation a été menée par la ville et sanctionnée par un vote du Conseil de Paris en décembre 2003. Cela a permis d'assainir la gestion de la distribution et de son contrôle, et de faire restituer par ces sociétés au moins une part des sommes considérables qu'elles avaient prélevées profitant de l'absence totale de contrôle par la municipalité de droite, qui n'avait même pas pris la peine de revoir les conventions tous les cinq ans comme cela était officiellement prévu. On pourrait d'ailleurs revenir sur l'augmentation du prix de l'eau dans cette période et en analyser les causes.... Même si bien entendu les conventions continuent à générer du profit pour ces sociétés, celui-ci est davantage maîtrisé. Un budget annexe de l'eau a été recréé. De plus, un effet très bénéfique de cette renégociation opérée par notre municipalité est qu'il est maintenant possible de faire un autre choix et de récupérer la gestion de la distribution sans heurt, en ayant à notre disposition les informations et outils techniques nécessaires.

Donc la Caisse des Dépôts va remplacer Veolia et Suez et disposer de 28% dans le capital d'Eau de Paris. C'est positif puisqu'il s'agit d'un partenaire institutionnel des collectivités locales et nous voterons cette délibération.

Permettez-moi cependant de mettre ici un bémol. Les multinationales de l'eau ont plus d'un tour dans leur sac, et rentrent par la fenêtre quand on les sort par la porte ! Tout est bon :

monopole technique, propriété des brevets, marchés, interpénétration de capitaux, et j'en passe. Donc même lorsque tout à l'air public, la dépendance vis-à-vis des groupes privés prend de multiples formes. D'ailleurs la Caisse des Dépôts est elle-même le premier investisseur institutionnel présent dans le capital de Véolia, et est en passe de devenir l'actionnaire majoritaire de la Saur...

Maintenant, quelles sont les prochaines étapes ?

Comme vous le savez, en 2006 les éluEs communistes sont intervenus fortement en rappelant leur position sur la remunicipalisation de l'eau et en demandant que le travail s'engage pour que les décisions de choix de gestion puissent être prises en prévision de la fin des contrats de délégation en 2009.

Aussi de nombreuses études aient été engagées et nous nous en réjouissons. Elles seront pour l'essentiel rendues à l'été 2007, et sont suivies par un comité d'élus où sont représentés les groupes politiques. Elles nous permettront de disposer des éléments d'information nécessaires pour décider d'un schéma directeur de l'eau et des modes de gestion pour l'avenir, pour la distribution bien sûr, mais aussi pour l'ensemble du cycle de l'eau.

Pour nous le fil rouge doit être la maîtrise publique de l'eau, et municipale pour ce qui nous concerne. Il doit s'agir d'un service public, formant un ensemble cohérent et coordonné, ne se limitant pas aux frontières territoriales de Paris.

Je sais que certains songent à rassembler dans la SEM Eau de Paris la production et la distribution. Ce n'est pas notre position. Rassembler ces deux fonctions dans une même structure peut s'étudier, même si à mon avis cette concentration comporte des risques. Mais si c'était le cas, il ne faudrait sûrement pas choisir une SEM pour cela. En effet le débat que nous avons aujourd'hui montre à quel point une telle solution ne nous protégerait pas durablement de l'emprise des intérêts privés.